

Résumé de l'adresse de la société populaire de Void (Meuse) qui envoie à la Convention le procès-verbal de la fête de l'Être suprême célébrée le 20 prairial, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire de Void (Meuse) qui envoie à la Convention le procès-verbal de la fête de l'Être suprême célébrée le 20 prairial, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 337;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25676_t1_0337_0000_20

Fichier pdf généré le 30/03/2022

biens d'émigrés, estimés 12,115 liv., ont été vendus 90,575 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

24

L'administration du district de Strasbourg annonce que les biens de l'émigré Chrétien-Léopold Detillings, estimés 22,425 liv. ont été vendus 109,425 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

25

L'administration du district de Marseille fait passer l'état des biens nationaux qu'elle a vendus. Un bien estimé, 2,500 liv. a été adjugé pour 7,700 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

26

L'agent national du district de Bourgneuf écrit que l'estimation des biens des émigrés, vendus en prairial, s'élevait à 284,215 l., et que le prix de la vente a été porté à 814,215 liv.; qu'une autre partie de biens nationaux, estimée 2,261 liv., a été vendue 27,465 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (4).

27

Pierre Duval, officier municipal de la commune du Quillio, district de Loudéac, département des Côtes-du-Nord, père de 6 enfants, fait hommage à la patrie d'un assignat de 400 liv. pour être employé à forer les canons qui doivent vomir les volcans destructeurs des esclaves et des tyrans. Ce citoyen fait la soumission de payer pareille somme de 400 liv. chaque année pendant la durée de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

28

La société populaire de Montfaucon, département de la Haute-Loire, applaudit aux travaux de la Convention, exprime son indignation sur les attentats dirigés contre la représentation nationale, et témoigne l'horreur que leur inspire le nom anglais. Ce sont des loups enragés, dit-elle, qu'il faut détruire jusqu'au dernier, afin que leur race ne désolle plus l'univers.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montfaucon, s.d.] (2).

« Citoyens

L'homme qui croit à l'être suprême et à l'immortalité, devient vertueux par principe; c'est commander la vertu que de proclamer ces deux grandes et précieuses vérités: les monstres qui ont voulu les nier, savaient bien, qu'ils donnoient par la l'entrée à tous les vices et que la république seroit anéantie; vous l'avez sauvée, dignes représentants, vous avez puni les conspirateurs. En nous donnant la vie, vous vous êtes généreusement dévoués à la mort; mais l'Eternel et le peuple veillent à votre conservation.

Les scélérats couronnés ont médité des assassinats, leurs noirs projets seront déjoués, vous vivrez pour vous, vous vivrez pour nous, votre profonde sagesse, votre héroïque fermeté feront notre bonheur et le votre, elles vous assurent l'immortalité

Que tous les tirans périssent, qu'aucun de leurs satellites ne soit épargné, que l'anglais soit en horreur à toutes les nations; ce sont des loups enragés qu'il faut détruire jusqu'au dernier, afin que cette race de brigands ne désolle plus l'univers.

Nous jurons de faire tout ce qui sera en nous pour l'exécution pleine et entière de vos décrets. S. et F. ».

PAILLEREX (*presid.*) [et 2 signatures illisibles].

29

La société populaire de Void, département de la Meuse, félicite la Convention sur ses travaux, et lui envoie le procès-verbal de la fête de l'Etre-Suprême, célébrée le 20 prairial dans sa commune.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

30

La société populaire de Bitche [Moselle] se plaint d'un abus qui nuit à l'approvisionnement

(1) P.V., XL, 342. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹); J. Sablier, n° 1413.

(2) C 309, pl. 1206, p. 28.

(3) P.V., XL, 342. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹); Débats, n° 655.

(1) P.V., XL, 341. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹); M.U., XLI, 233. Mentionné par J. Sablier, n° 1413.

(2) P.V., XL, 341. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹).

(3) P.V., XL, 341. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹); M.U., XLI, 233. Mentionné par J. Sablier, n° 1413.

(4) P.V., XL, 342. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹).

(5) P.V., XL, 342 et XLI, 103. Bⁱⁿ, 22 mess. (suppl¹). Mentionné par J. Sablier, n° 1413 (attribué à « une citoyenne, mère de 6 enfants »).